

## **REGLEMENT du Concours du PRIX de l'EGALITE Femmes/Hommes de l'Ambassade de France en Azerbaïdjan - 2020**

L'égalité femmes-hommes est une priorité de la politique étrangère française. Partout, la place des femmes dans la société doit être renforcée.

C'est pourquoi l'*Ambassade de France en Azerbaïdjan* décernera pour la première fois en 2020 un « *Prix de l'Egalité femmes-hommes* », qui récompensera une jeune femme porteuse d'avenir par ses engagements et ses actions.

La lauréate remportera un court séjour en France qui sera consacré à une formation de haute qualité et à des entretiens sur les droits de femmes.

Les candidates au concours du « Prix de l'Egalité femmes-hommes de l'Ambassade de France en Azerbaïdjan » s'engagent à respecter le présent règlement et à se conformer aux décisions des organisateurs.

### **1. Organisation**

Le concours est organisé par l'Ambassade de France en Azerbaïdjan.

La phase de candidature est ouverte jusqu'au **30 septembre 2020** (date limite de dépôt des dossiers).

Cinq candidates seront-présélectionnées par l'Ambassade de France au vu des meilleurs dossiers pour participer à la Finale.

La Finale devant un jury (composé de 5 personnes, 3 femmes et 2 hommes) se tiendra **début octobre 2020**

La présentation finale et la remise du prix à la lauréate aura lieu **à la mi-octobre 2020**.

### **2. Accès au concours**

Ce concours est ouvert aux femmes de nationalité azerbaïdjanaise, âgée de 18 à 40 ans. Les participantes devront être francophones et/ou anglophones.

Seuls les dossiers complets, déposés avant la date et l'heure limite de participation seront examinés.

Chaque participante déclare avoir pris connaissance du règlement complet et des principes du concours et les accepter sans réserve.

### **3. Modalités de participation**

Les candidates devront présenter un dossier composé des éléments suivants, en français ou en anglais :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation stipulant l'intérêt pour le concours.
- Une présentation écrite du projet (2 pages maximum + annexes sans limite de taille: photos, vidéos, press-book, etc.).
- Une lettre attestant de la lecture des règles du concours et de leur acceptation.
- Une carte de visite avec les coordonnées précises de la personne (email(s), téléphone(s), adresse postale, etc.)
- Une copie de la carte nationale d'identité azerbaïdjanaise

### **4. Projet**

Les candidates sont appelées à soumettre un projet dont elles sont elles-mêmes les réalisatrices et porteuses. Le projet soumis par les candidates devra être un projet en cours de réalisation. Il convient donc de démontrer que le projet est déjà engagé.

Le projet soumis devra concerner l'une des catégories thématiques suivantes :

- Promotion des **femmes leaders** : renforcement de la place des femmes en entreprise, sur le marché du travail;
- Lutte contre les **violences faites aux femmes**;
- Remise en question des **stéréotypes de genre**;
- Promotion des **femmes créatrices** : soutien aux femmes artistes, cinéastes, créatrices de mode, architectes, etc.

### **5. Sélection**

Le processus de sélection se déroulera en deux temps :

Cinq candidates seront sélectionnées à l'issue de la première phase, parmi toutes les candidatures reçues avant le 30/09/2020.

Elles seront invitées à présenter leur projet à l'Ambassade de France début octobre 2020.

La présentation orale (en français ou en anglais) durera maximum 10 minutes et sera suivie de questions par les membres du jury. Elle pourra être accompagnée de différents supports permettant d'illustrer au mieux le projet (photos, vidéos, power point, etc.).

Le prix sera annoncé et remis, après délibération du jury, courant octobre.

## **6. Prix**

Le Prix décerné par le jury sera un séjour de formation sur la thématique des droits des femmes en France (probablement auprès de Sciences-Po Paris). Le billet d'avion, la formation, le coût du séjour en France seront pris en charge par l'Ambassade de France.

## **7. Communication**

La lauréate du Prix de l'Egalité Femmes/Hommes de l'Ambassade de France accepte que son nom soit rendu public et pourra être invitée à présenter son projet à la presse azerbaïdjanaise et française.

## **8. Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidatures devront être libellés et envoyés au plus tard 30 septembre 2020 de la façon et à l'adresse suivantes:

Dossier de candidature au « Prix de l'Egalité Femmes/Hommes » - Application File to « Equality Gender Prize »

A l'attention de Jérôme KELLE, Conseiller de coopération et d'action culturelle – To Jérôme Kelle, Cultural and Cooperation Counsellor

Ambassade de France en Azerbaïdjan – Embassy of France to Azerbaijan

9 rue Rasoul Rza

AZ 1000 Bakou – BP 36.